



## Groupe de Travail PICS

05 avril 2024 / Lyon (69)

## Compte-rendu des échanges

Annexes : Support de présentation PPT, Liste des documents et liens pour consultation

Support de présentation disponible en cliquant ici : [20240405-GT PICS\\_prez00.pptx](#)

Ou en copiant/collant le lien entier suivant :

[https://taconseilsfr.sharepoint.com/:p:/s/StrategieInondationAireLyonnaise/EXllkP2oF4BAivmetfV-uCEBTKLzesf4I3ar64\\_HLKHBKg?e=fUAokO](https://taconseilsfr.sharepoint.com/:p:/s/StrategieInondationAireLyonnaise/EXllkP2oF4BAivmetfV-uCEBTKLzesf4I3ar64_HLKHBKg?e=fUAokO)

Votre interlocuteur

**Manon Perreal**

Métropole de Lyon

04 28 67 58 54

[mperreal@grandlyon.com](mailto:mperreal@grandlyon.com)

### Personnes présentes

**DDT 69** : Alban Nallet

**DDT 01** : Manon Dessaud

**SYRIBT** (Syndicat des rivières Brévenne Turdine) : Marion Ribon

**IRMa** : Guilhem Dupuis, François Giannoccaro

**Métropole de Lyon** : Manon Perreal, Armêla Braun

### Animation (AMO)

**Atelier Minga** : Lucie Van Der Meulen

**ta.conseils** : Thomas Adeline, Colette Souille

Réalisation du compte-rendu : Atelier Minga – ta.conseils

### Rappel des objectifs du Groupe de Travail (GT)

- ▶ Partager les retours d'expériences consolidés par l'AMO sur le sujet
- ▶ Constituer des outils de prise de contact avec les EPCI adaptés
- ▶ Prioriser le travail du GT
- ▶ Organiser la suite du travail pour la mise en œuvre des actions identifiées lors du RésO du 14/12/23





## 1. Échanges introductifs

### a) Organisation des Groupes de Travail (GT)

- Marion Ribon – SYRIBT – manifeste son intérêt à suivre les avancées des deux GT et attire l'attention sur le fait qu'il serait intéressant de diffuser les informations concernant les temps de rencontre et les actualités des GT à toutes et tous quel que soit le GT où chacun s'est inscrit initialement. La présence aux différents temps de rencontre est ensuite à prioriser en fonction de chacun. Mais il semble intéressant de permettre à tout le monde de suivre les échanges même à distance.

L'AMO prend note de cette remarque et inscrit Marion Ribon au sein du GT Ruissellement.

### b) Retours sur les fiches d'actions

- Clarifier le positionnement et le rôle que les syndicats de rivière peuvent jouer pour les PICS portés par les EPCI
- Comprendre comment le syndicat de rivière doit se positionner et quelles informations il doit fournir
- Le projet de sonder les EPCI semble nécessaire. Un modèle d'e-mail et un questionnaire destiné EPCI sont développés

### c) Situation générale sur le périmètre de la Stratégie Inondation

L'ensemble du territoire est couvert par différents Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI), qu'ils soient communaux ou intercommunaux. Cette couverture implique que toutes les intercommunalités sont tenues d'élaborer un PICS avec au moins une composante liée au risque inondation.

## 2. État de l'art PCS/PICS

### a) Liste des ressources

- CEREMA : « club PICS » dédié principalement aux EPCI, oriente vers le fascicule "Débuter la rédaction de son PICS" du ministère de l'intérieur
- Ministère de l'Intérieur: ensemble de guides pratiques, mémento et tutoriel pour les PCS
- Préfecture de la Somme : trame pour les PICS (identifiée par la DDT01)
- L'expérience EPISEINE (Seine Grands Lacs) : déploiement d'une approche par action de sauvegarde, plutôt que par scénario d'aléa (évite une approche "aléa-centrée")
- L'expérience d'Alès Agglomération, présentée au club PICS du CEREMA de novembre 2022, commentée plus bas

Les ressources sont consultables sur l'espace partagé de l'AMO en cliquant ici : [00\\_BIBLIO\\_GT\\_PICS](#)

Ou en copiant/collant le lien entier suivant : [https://taconseilsfr.sharepoint.com/:f:/s/StrategieInondationAireLyonnaise/EtsuiiXPMolAp-uvHBaZhQABWmoEUHtRozpF1GVB\\_E0ffg?e=GiFBHk](https://taconseilsfr.sharepoint.com/:f:/s/StrategieInondationAireLyonnaise/EtsuiiXPMolAp-uvHBaZhQABWmoEUHtRozpF1GVB_E0ffg?e=GiFBHk)

(voir [taconseilsfr.sharepoint.com/sites/StrategieInondationAireLyonnaise](https://taconseilsfr.sharepoint.com/sites/StrategieInondationAireLyonnaise) puis "Groupe de travail PICS")

### b) Échanges sur ces ressources

- Manon Dessaud – DDT 01 – a interrogé différents acteurs pour comprendre les démarches d'accompagnement des communes, en s'appuyant notamment sur un **modèle** établi dans la Somme. Certains territoires ont progressé dans l'élaboration de leur trame ou plan.
- L'exemple d'Alès Agglomération souligne l'importance d'avoir le **temps** nécessaire pour finaliser ces démarches (4 ans dans ce cas). Mise en avant de l'importance des ressources SIG et d'une consultation large auprès des communes.
- L'IRMA attire l'attention sur la **dimension managériale** comme un paramètre crucial pour définir comment l'organisation intercommunale peut apporter un soutien efficace. La mutualisation des systèmes au-delà des alertes de la France métropolitaine est envisagée, ainsi que la question de l'interopérabilité dans des situations d'urgence.
- Concernant la préparation à la solidarité, le modèle EPISEINE est cité en exemple. Il est noté que la mise en place des PCS et PICS doit être organisée au niveau intercommunal, avec une approche thématique plutôt que par scénario d'aléa, et liée à la **continuité d'activité**.
- Arméla Braun attire l'attention sur le fait qu'une **mutualisation progressive des moyens** est plus intéressante que la scénarisation des actions. Elle insiste sur l'importance de la **coordination** et l'amélioration des compétences propres à chaque structure. Il n'est pas forcément nécessaire de créer une superstructure de pilotage des PCS. Un groupe de travail transversal peut être envisagé pour mettre en place cette coordination.



### 3. Partage d'expérience

- a) État des lieux sur la Métropole de Lyon – PICS Lyon Métropole – Armêla Braun (Responsable de la mission Sûreté Sécurité Gestion de crise)

#### Points saillants de la présentation à retenir

##### Objectifs du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) :

- Mutualisation des moyens matériels
- Amélioration de la coordination intercommunale des compétences
- PICS Métropole de Lyon prévu pour le premier semestre 2026.

##### Organisation de l'élaboration du PICS :

- Travail avec les 58 communes de l'agglomération pour concevoir la démarche ensemble et développer une culture commune
- Mise en place de binômes avec les mairies, groupes de travail, club Risques plénière et ateliers en proximité
- Démarche et rédaction du PICS début 2023, avec le dispositif GESSICAT (GESTion des Situations de CATastrophe) intégré
- Débat sur la pertinence de la méthodologie de crise pour les petites intercommunalités et leur accompagnement par les Gemapiens
- Accent mis sur la mutualisation selon les indications du SIDPC 69
- Importance d'une démarche/processus PICS plutôt qu'un simple guide, applicable quelle que soit la taille du territoire
- Construction d'une démarche collective, avec des binômes commune/Métropole et des ateliers thématiques

##### Moyens pour l'élaboration du PICS :

- Équipe dédiée au PICS avec Floriane Pesquerel comme chargée de mission
- Intégration du dispositif GESSICAT dans le PICS pour la gestion de crise interne et la continuité d'activité

#### Échanges :

- Marion Ribon du Syndicat Brevenne-Turdine soulève la difficulté d'amener les élus à s'investir dans la gestion des risques, avec une forte implication des communes plutôt que de l'EPCI
- L'IRMA suggère que peut-être la problématique réside dans une impression de bonne collaboration entre les acteurs locaux, qui fait qu'on en oublie que les élus et les équipes changent, tout comme les phénomènes eux-mêmes
- Un constat partagé est que le partage des SIG est complexe et pose problème en termes de coordination, surtout pour les petites communes aux ressources limitées
- L'enjeu de la mutualisation est soulevé, mais la question reste posée : comment mettre en œuvre cette mutualisation, notamment au niveau inter-services ?
- Les personnes présentes insistent sur le fait que les départements doivent jouer un rôle de soutien pour les territoires ruraux et sur le fait que les intercommunalités doivent veiller à la mise en place et à l'évaluation des dispositifs, ainsi qu'à la formation des acteurs
- L'implication politique, la collaboration entre services et l'intégration de la thématique dans la direction générale. Ces sujets sont selon l'IRMA déterminants pour noter des avancées notables dans les démarches
- Thomas Adeline soulève la question de la contribution des Gemapiens à ces démarches : quelle place ?
- Marion Ribon insiste alors sur le rôle des Gemapiens dans l'accompagnement des communes, envisageant une démarche plus qu'un simple document
- Guilhem Dupuis note l'évolution des fiches PCS vers une prise en compte des enjeux intercommunaux, mais souligne les défis financiers associés à une implication des Gemapiens au niveau intercommunal
- La question du financement et de la nécessité d'avoir des personnes dédiées pour animer ces démarches est soulevée



**b) Communauté de Communes du Briançonnais – Stratégie Territoriale de Prévention des Risques en Montagne GPRIM – Julie Duchalais (Chargée de mission Risques)**

Julie Duchalais a été interviewée par Thomas ADELIN. Un montage vidéo de cette interview est diffusé aux membres du GT.

Cette vidéo est visionnable ici : [SLGRI\\_Lyon\\_itw\\_JDUCHALAIS.avi](#)

(l'utilisation de ce fichier est strictement limitée aux besoins de l'animation de la Stratégie Inondation de l'Aire Lyonnaise)

**Points saillants de l'interview à retenir**

**Approche de la Communauté de Communes du Briançonnais pour sa démarche de PICS :**

- Utilisation de la connaissance locale des communes sur leurs risques
- Mise à jour et rédaction des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) comme préalable nécessaire
- Travail collectif adapté à la réalité du territoire
- Production d'atlas par la ComCom pour connaître les aléas, les enjeux et les moyens
- Besoin d'actualisation des PCS avec des sujets concrets tels que les campings, les événements, etc.
- Importance des exercices concrets pour développer des fiches procédures (exercices liés à l'actualité)
- Objectif d'opérationnalité des PCS, en raison de leur caractère réglementaire

**Coordination des syndicats :**

- Organisation autour de l'axe rivière amont/aval
- Gestion des ressources techniques et organisationnelles pour la communication avec les interlocuteurs, l'accompagnement des actions des communes, et la planification organisationnelle en cas d'inondation.

**Club PICS du CEREMA :**

- Invitation aux EPCI à le rejoindre
- Plateforme d'expertise et de partage de connaissances

**Méthodologie et Exercices :**

- Utilisation d'exercices/ateliers pour mesurer la performance, identifier les problèmes et les rectifier
- Importance de ces exercices pour concentrer les efforts sur les fiches actions

**Échanges :**

- Particularité du financement extérieur à 100% pour les postes de chargés de missions STEPRIM (risques en montagne) : les structures GEMAPI ne bénéficient pas du même taux de subvention pour le risque inondation
- Positionnement de la coordination locale dans la mobilisation et la facilitation
- Favoriser l'entraînement et mesurer la performance des organisations interservices
- Lancement d'un exercice initial (ou "diagnostic" pour provoquer une prise de conscience
- Rillieux-la-Pape est un exemple où l'IRMA a participé via son appui conseil à faire prendre conscience aux élus de l'ampleur des enjeux. L'IRMA insiste donc (dans la limite de ses compétences et ressources) qu'il peut être un support pour ces démarches

**c) Etat des lieux sur le Département de l'Ain – DDT 01 – Manon Dessaud (Cheffe adjointe de l'unité prévention des risques SUR/PR)**

**Points saillants de la présentation à retenir**

**Avancement des PICS :**

- Les Plans d'Information sur les Risques Majeurs (PICS) ne sont pas très avancés, mais leur évolution est suivie de près
- Problématique des moyens, du personnel, des compétences et de l'agenda politique dans certaines préfectures.

**Positionnement des préfectures :**

- Une possibilité pour les intercommunalités (EPCI) serait de fédérer et mutualiser le financement d'un poste de chargé de mission mais cela semble complexe à mettre en place dans la réalité



- Existence d'un tableau à la DDT69 avec des référents pour chaque commune et intercommunalité – ressource à mobiliser

#### Situation dans le département de l'Ain :

- Absence de PICS finalisé, mais suivi assuré par le Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles de la Préfecture – SIDPC avec identification des interlocuteurs dans chaque EPCI
- Contraintes liées aux moyens et aux compétences, notamment dans les intercommunalités rurales.

#### d) Retours sur les démarches portées en région Auvergne-Rhône-Alpes avec l'appui IRMa – Guilhem Dupuis (Responsable du réseau experts, des exercices et entraînements)

#### Points saillants de la présentation à retenir

##### Coordination intercommunale :

- Il apparaît nécessaire d'avoir un poste de coordination intercommunale pour faciliter la coordination (espace, outils, etc.).
- Idée de rapprocher les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) et les Plans de Continuité d'Activité (PCA).

##### Besoins et actions en région :

- Recenser les besoins de formation pour les chargés de mission PICS et autres
- Exemple de l'Isère : Pas de poste risque, dépendance du cabinet pour lancer la démarche. Utilisation des ressources documentaires de l'IRMA et actions financées par l'enveloppe transition et adaptation du CEREMA.

##### Réactions et propositions :

- Proposer des actions utiles sur le territoire de la Stratégie au-delà des ressources (comme ces actions test, exercices concrets mis en lumière sur le Briançonnais)
- Porter attention au fait de ne pas tomber dans le piège du documentaire à tout prix
- Impliquer les syndicats dans la démarche, avec la possibilité d'organiser des événements
- Mieux comprendre et préciser le modèle économique possible et le financement des actions

##### Axes de travail pour les PICS :

- Appui à la mise en place, révision, recensement et évaluation régulière des PCS
- Élaboration du PICS et préparation de la réponse intercommunale
- Coordination interservices et travail de solidarité intercommunale

##### Exemple du travail en Isère :

- Sessions d'information et journées de formation
- Appui "à la carte" de l'IRMA auprès des EPCI
- Fourniture de ressources, modèles, exemples, etc.

#### L'exemple de l'Isère pour montrer ce qu'il est possible de faire et démontrer l'existence de solutions



#### POUR CONCLURE

- Débat sur guide versus démarche et méthodologie : consensus vers une approche méthodologique plutôt qu'un guide
- Nécessité de convaincre les intercommunalités à s'engager dans la démarche
- Importance de sensibiliser les acteurs autres que les Gemapiens, comme les SPI\* et la DREAL
- Attention à prendre en compte des temporalités politiques et des changements d'équipes municipales en 2026
- Rôle crucial de l'EPCI dans la gestion des risques, pas seulement pour les inondations
- Émergence de risques diversifiés, nécessité de les prendre tous en compte donc de les remettre dans leurs compétences et responsabilités (bien border les responsabilités des Syndicats)
- Besoin d'une commande politique et d'une méthodologie pour intégrer la gestion des risques dans les agendas donc travailler avec les décideurs
- Rejet du concept de "bon PCS", préférence pour "PCS à jour" ou "PCS opérationnel"
- Proposition d'une méthodologie de concertation pratique et concrète, avec des fiches expériences simples
- Mise en réseau des DGS des communes pour faciliter la coordination
- Standardisation de la collecte des données et fourniture de guides pratiques
- Élaboration d'un parcours à suivre pour convaincre les élus et les intercommunalités
- Fourniture d'outils et de preuves pour embarquer les communes dans la démarche
- Besoin d'une méthode de concertation claire et d'un chemin à suivre pour progresser dans la démarche

\* SPI, ou SPPI : secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles



## 4. Inventaire des démarches PICS

### a) Enquête auprès des EPCI

#### Démarche générale

##### Points à noter :

- Important de préciser l'objet de la démarche à tous les membres de la Stratégie pour que les choses soient claires. Il est donc nécessaire d'introduire dans le mail à destination des membres un chapeau introductif qui expliquera la démarche de manière à réussir à rallier le plus de membres possibles à la démarche
- Dans ce chapeau introductif explicitant la démarche il faudra préciser qui est destinataire de ce message : Les DGS, les élus, les techniciens ?
- Contextualiser et rappeler le cadre du PICS

#### Questionnaire

##### Proposition de questionnaire à destination des EPCI

##### Bloc identité synthétique de l'EPCI

- Lieu *Nom du territoire, périmètre, commune, etc.*
- Personne(s) référente(s) et intitulé(s) de poste
- Enjeux identifiés pour le territoire
- Risques identifiés sur le territoire
- Compétences

##### État de lieux

- Vos communes membres concernées ont-elles un PCS opérationnel/à jour ?
- Avez-vous une astreinte ?
- Comment recevez-vous l'alerte en cas d'inondation ? Quel traitement de l'alerte ? (en interne)
- Avez-vous déjà réalisé des exercices ?
- Liens avec les communes sur les questions de prévention ? De gestion de crise ?
- Liens avec la Préfecture en temps de crise ?
- Existe-t-il un plan de gestion de crise interne ?
- Avez-vous un élu.e délégué.e aux questions de sécurité civile ou aux risques majeurs ? Si oui, Qui ? Et son contact
- Avez-vous initié l'élaboration de votre PICS ?
- Avez-vous un agent référent ? Si oui, qui ? Et son contact
- Quels besoins avez-vous identifié pour mener à bien la démarche ? (formation, exercices, guides, etc.)
- Quels aides extérieurs avez-vous sollicité ? Partenaires etc.

##### Retours d'expériences

- Expliciter des éléments intéressants sur le fonctionnement relationnel en interne (Entre les acteurs concernés agents, élus, EPCI)
- Leçons apprises *Que pourriez-vous transmettre à d'autres ?*
- Sujets bloquants *Qu'est-ce qui empêche d'avancer ? Nature du/des blocage(s)*

#### Proposition de message à envoyer aux EPCI

Proposition de message après révision de manière individuelle et collective d'une première version proposée par l'AMO.

- Reformuler avec un langage politique peut être un atout « Préparer la solidarité et l'entraide intercommunale », « maintien du service public », « retour à la normale ».
- Être vigilant sur la formulation de l'appui que peut fournir le syndicat de bassin versant, dans les limites de son rôle et de ses compétences



- Ne pas commencer par l'article de loi et la loi mais privilégier une entrée en matière plus douce

## PROPOSITION DE MESSAGE A ENVOYER AUX EPCI VIA LES MEMBRES DE LA STRATEGIE

« La loi Matras de 2021 a conforté le dispositif des plans communaux de sauvegarde (PCS) et plans intercommunaux de sauvegarde (PICS). Le PCS est obligatoire pour toute commune dotée d'un PPR (prescrit ou approuvé). Le PICS est obligatoire pour tout EPCI-FP dont au moins une commune membre est soumise à obligation de PCS. Votre EPCI est donc concerné et votre PICS doit donc inclure le risque inondation [Intégrer le délai]

Notre Syndicat de bassin/EPAGE/EPTB, en tant qu'organisme compétent pour la prévention des inondations, propose de vous accompagner ou analyser les besoins dans les démarches PCS/PICS de votre territoire du faire de son expertise sur le risque inondation (dans la limite de ses compétences)

Aussi nous vous invitons à répondre au court questionnaire ci-joint [LIEN VERS QUESTIONNAIRE EN LIGNE], destiné à établir l'état d'avancement des démarches PCS/PICS de l'ensemble des EPCI à l'échelle du bassin versant de [NOM BASSIN].

Afin d'harmoniser les démarches entre bassins, ce questionnaire est diffusé à l'ensemble des EPCI concernés sur le territoire de la Stratégie Inondation des Bassins Versants de l'Aire Lyonnaise. Cette stratégie a été initiée en 2017 et se poursuit selon un nouveau cycle 2022-2027, sous le pilotage de la Métropole de Lyon et de la DDT du Rhône [LIEN VERS INFORMATION SUR LA STRATEGIE]

[FORMULE DE POLITESSE] »

## À faire / Prochaines étapes pour avancer dans le travail

- Formaliser le questionnaire : AMO (Thomas Adeline) et validation par la Métropole de Lyon (Manon Perreal)
- Finaliser le message à destination des EPCI : AMO (Thomas Adeline) et validation par la Métropole de Lyon (Manon Perreal)
- Envoyer le « Kit » aux membres du RéSO pour diffusion auprès des EPCI : AMO et Métropole de Lyon

## Tâches

- Fixer une date pour le prochain GT qui aura lieu en distanciel fin mai, en répondant à ce sondage : <https://framadata.org/ikbfxSg6WrcHTqtx>

## 5. Prochaines rencontres

### Groupes de travail en distanciel

- PICS à venir fin mai

### L'infolettre de la Stratégie Inondation

- Première édition en cours de relecture

### Déploiement d'un site internet/d'un blog

- Espace d'échange de document : Sharepoint mis à disposition par l'AMO – ta.conseils mais tout le monde ne semble pas y avoir accès. L'AMO va étudier des solutions ou alternatives.

### Échéances en perspective :

- RésO : entre le 03 juin et le 14 juin
- Comité (COPIL) : Septembre 2024